

**DOSSIER D'INSCRIPTION
TEP
BPJEPS MAPST**

15 septembre 2026

**LIEU : Salle des Sports
64370 MESPLEDE**

Dossier à déposer ou retourner complet par courrier avant le 08/09/2026

PYRENNES SPORTS FORMATION

5 allée BUFFON - 64000 Pau

 07 81 49 91 58 -  tepaptsud@gmail.com

DOCUMENTS A JOINDRE A VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

- ☐ Certificat médical **d'aptitude à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives datant de moins d'un an à l'entrée en formation** (modèle fourni avec le dossier au besoin).
- ☐ Copie recto verso de la carte d'identité ou passeport en cours de validité
- ☐ Règlement par virement ou cheque 30€ (*non remboursables*) *obligatoire pour valider l'inscription*
Si paiement par virement merci d'indiquer votre nom suivi de TEP MAPST dans le libellé

LCL		RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE	
BANQUE ET ASSURANCE			
TITULAIRE DU		PYRENEES SPORTS	
COMPTE :		FORMATION	
IBAN :		FR02 3000 2035 4000 0011 7270 T78	
BIC :		CRLYFRPP	
BANQUE	INDICATIF	NUMERO DE COMPTE	CLEF
30002	03540	0000117270T	78
DOMICILIATION : CL NAY (03540)			

FICHE D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

PRESENTATION DU CANDIDAT

NOM : Epouse :

Prénoms :

Né(e) le : à : (CP) :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Email :

Numéro de Sécurité Sociale :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom : Prénom:

Téléphone : Lien de parenté :

Pathologies :

MA CANDIDATURE

Je soussigné(e) Mme-M. :

Certifie l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus et présente ma candidature pour les TEP du 15 septembre 2026.

Règlement 30€ :

☐ Par chèque joint

☐ Par virement

Fait à : Le :

Signature du candidat :

(La loi rend passible d'amende et emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (313-1, 313-3, 433-19, 441-1, 441-7 du Code Pénal.)

CERTIFICAT MEDICAL DE NON-CONTRE-INDICATION

Le certificat doit dater de moins d'un an à la date d'entrée en formation

Je soussigné Dr.....

Atteste que Mr/Mme (*rayez la mention inutile*),
ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives.

Fait à , le

MODALITES DES TESTS

Annexe II arrête du 9 novembre 2024 création BPJEPS MAPST.

Lien suivant :

<https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=IZ3hRx6bcNqEjwhuIUrgu7his7QpKRrPjLkXtX-kSmY=>